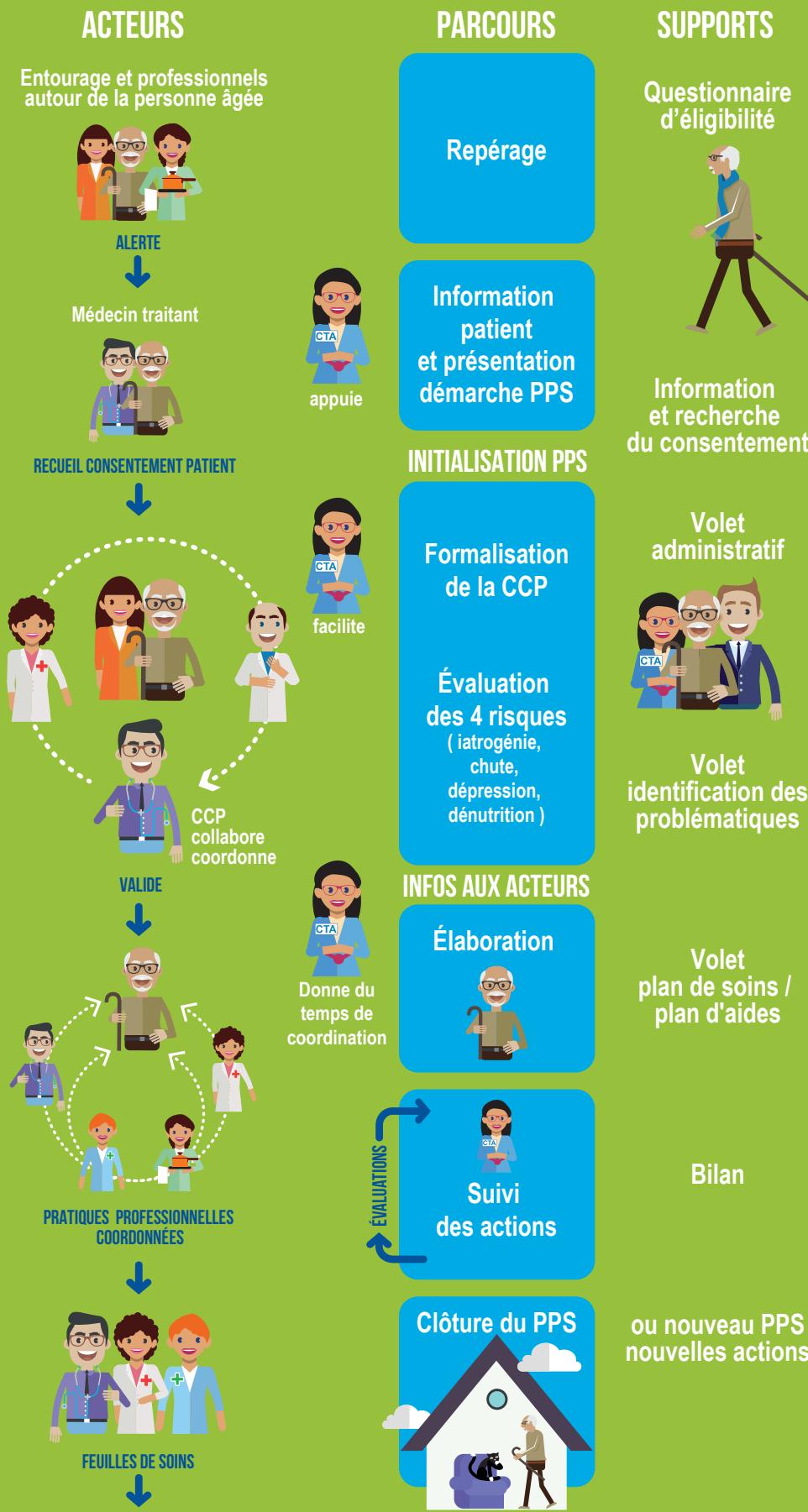


PLAN PERSONNALISÉ DE SANTÉ



PAERPA, CE PEUT ÊTRE AUSSI, SELON LE LIEU :

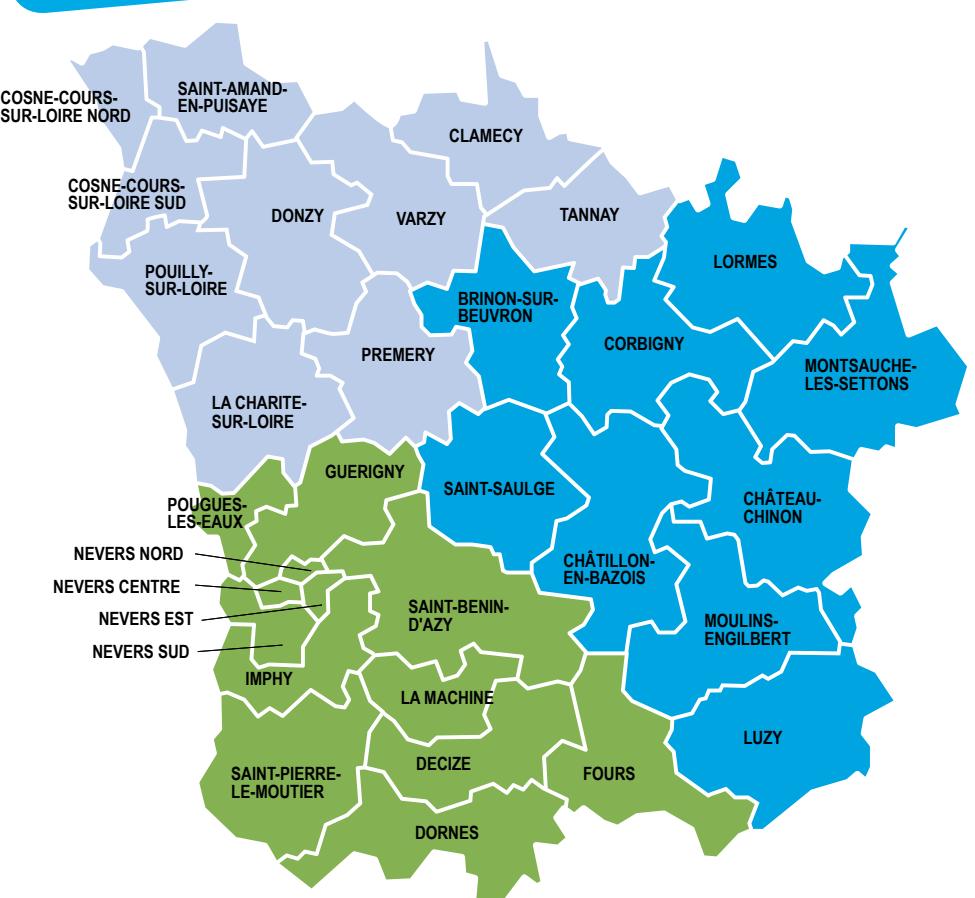
des dispositifs complémentaires pour prévenir la perte d'autonomie comme la conciliation médicamenteuse, la visite d'infirmière au domicile en sortie d'hospitalisation, l'hébergement temporaire, l'expertise gériatrique,...

Pour plus d'information et connaître l'ensemble des solutions apportées par PAERPA, vous pouvez contacter :

LA COORDINATION TERRITORIALE D'APPUI (CTA)

03 86 21 70 91

Courriel : secretariat@paerpa58.com



PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE

JE SUIS INFIRMIER(RE)

COORDINATION ET
MOBILISATION DE TOUS
POUR ACCOMPAGNER
LES PERSONNES DE
75 ANS ET PLUS
EN RISQUE DE PERTE
D'AUTONOMIE
PAERPA *

* Personne Agée en Risque de Perte d'Autonomie

Un interlocuteur de proximité
03 86 21 70 91
courriel : secretariat@paerpa58.com



FACTEURS DE RISQUE MAJEURS DE PERTE D'AUTONOMIE

- Dépression
- Dénutrition
- Iatrogénie médicamenteuse
- Chutes



Parcours Santé des aînés
DES ACTEURS COORDONNÉS POUR UNE AUTONOMIE PRÉSERVÉE



À LA VILLE OU À LA CAMPAGNE

JE SUIS INFIRMIER(RE)

Je viens pour votre prise de sang trimestrielle. Etes-vous à jeun ?



Ahh non j'ai pris des médicaments avec mon café. Mais je ne les prends pas tous et pas à midi... Y'en trop et ça me coupe l'appétit.

Je vous avais oubliée. Je vais devoir tout noter, c'est terrible de perdre la notion du temps.

Je suis tellement fatiguée que je perds l'équilibre en début d'après-midi ces jours-ci...

Il faut en parler à votre médecin.



Non non non, s'il me trouve quelque-chose... Il va vouloir que j'aille à l'hôpital...

...Et alors c'est la fin de tout. ...Après je devrais aller en Maison. ...Surtout pas. ...JAMAIS.

Il faut pallier une perte d'autonomie.



Ma tournée est très chargée en ce moment.



j'appelle la coordination d'appui

LE PARCOURS DE SANTÉ DES PLUS DE 75 ANS

OBJECTIFS

- Sécuriser le « bien-vivre » à domicile
- Diminuer les hospitalisations évitables
- Sécuriser les sorties d'hospitalisation
- Éviter les ré hospitalisations et les points de rupture dans les parcours

2 GRANDES ÉTAPES

- Le repérage des risques de la perte d'autonomie
- L'élaboration des Plans Personnalisés de santé

Tous les professionnels de santé, les structures médico-sociales, les service des soins à domicile (SSIAD,HAD...), les services d'aide à domicile, les travailleurs sociaux.

} REPÈRENT AGISSENT SE COORDONNENT



LES AVANTAGES

Prise en charge et accompagnement global médical, psychologique et social, axés sur les risques

- Un maintien à domicile conforté
- Des conseils et soutiens dans les démarches et les actions au domicile
- Une coordination renforcée
- Des médicaments mieux utilisés par les PA
- Une hospitalisation mieux préparée
- Des passages aux urgences évités
- Une sortie d'hôpital sécurisée au domicile
- La qualité de prise en soins

LA COORDINATION CLINIQUE DE PROXIMITÉ : UNE FORCE



Renforce et fluidifie les liens avec l'hôpital et les structures médico-sociales

Je suis là pour vous aider et faciliter vos démarches



je vous assure du temps de coordination

J'interviens en appui, et facilite l'élaboration et la mise en œuvre des Plans Personnalisés de Santé

COORDINATION PLURIPROFESSIONNELLE DES ACTIONS SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MéDECIN TRAITANT

- Informe et oriente vers les ressources du territoire
- Fait le lien entre le repérage, le médecin traitant et les autres professionnels
- Facilite le recours aux évaluations et aux expertises gérontologiques
- Accompagne la réalisation des actions nécessaires



LES OUTLS NUMÉRIQUES : UNE SÉCURISATION

Des Outils Informatiques supports mis à disposition pour améliorer le parcours :

- Plateforme collaborative PPS : pour faciliter l'élaboration, le suivi et le partage du plan personnalisé de santé
- La Messagerie Sécurisée Santé : pour échanger des données de santé à caractère personnel en toute sécurité
- La télémédecine (dermatologie, cardiologie et gériatrie) : pour faciliter l'accès à des soins de spécialité
- Le ROR (Répertoire Opérationnel des Ressources) : pour avoir une connaissance de l'offre sanitaire, médico-sociale et sociale régionale existante
- L'outil Via Trajectoire : faciliter l'orientation des patients vers les structures et services adaptés (MCO, USLD, HAD, EHPAD, EHPA...)

PAERPA, ce n'est pas un dispositif supplémentaire dans le paysage des aides et services de proximité, ni l'addition des propositions de chacun, c'est une coordination pluridisciplinaire renforcée au service des professionnels et des personnes âgées.